

## **Bref résumé des observations formulées dans le cadre de la consultation en ligne sur l'avant-projet de document final de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN-2)**

Un avant-projet de document final de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN-2) a été rendu public aux fins d'une consultation en ligne, conduite du 21 février au 24 mars 2014. Au total, 99 observations ont été formulées par toute une gamme de protagonistes représentant la société civile, les États Membres, des universitaires, le secteur privé et les organismes du système des Nations Unies. Ce document récapitule les principaux messages tirés de cette consultation. Un résumé plus approfondi des observations reçues est mis à disposition séparément.

### **Observations concernant le processus d'élaboration de l'avant-projet**

Si le processus d'avant-projet a suscité des réactions positives, rendant hommage à l'ampleur de la consultation, il a aussi fait l'objet de critiques relatives au manque de transparence et à l'absence de participation démocratique véritable. Il a été instamment demandé de mettre en place un processus transparent pour élaborer le cadre d'action, faisant intervenir la société civile, en particulier, ainsi qu'un mécanisme ouvert et transparent pour nouer le dialogue avec le secteur privé. Une grosse inquiétude s'est fait jour quant à l'inversion du processus ; autrement dit, le fait que l'élaboration d'un document final découle d'un plan d'action approfondi, plutôt que l'inverse.

### **Terminologie**

La terminologie employée dans l'avant-projet a été jugée trop floue et il serait judicieux de donner une définition claire des concepts (par exemple la malnutrition, la sous-nutrition, la sous-alimentation, les déséquilibres alimentaires, la surnutrition, l'alimentation nutritive, etc.).

L'incorporation dans le document de toutes les formes de malnutrition, y compris la sous-nutrition et la surnutrition, a été appréciée. Il a été suggéré, toutefois, d'explicitier davantage ces notions et de mentionner en particulier la surconsommation, l'alimentation trop riche ou l'obésité, sans oublier la cachexie. Il a été proposé de définir la malnutrition à l'aide d'indicateurs physiques et non sous l'angle de l'apport alimentaire (par exemple la sous-nutrition (retard de croissance, cachexie), les carences en micronutriments et le surpoids/l'obésité).

Il a été préconisé d'améliorer la cohérence concernant l'utilisation du terme de malnutrition ; à plusieurs reprises, il est employé à la place de sous-nutrition et vice versa. Conformément à la définition donnée dans le document, la malnutrition ne devrait être employée qu'au sens large lorsqu'on se réfère à la fois à la sous-nutrition et à la surnutrition. Il conviendrait de différencier de façon plus minutieuse les termes ayant trait aux régimes et aux pratiques alimentaires (sous-alimentation, équilibre alimentaire) et à l'état nutritionnel (malnutrition, sous-nutrition, etc.).

### **Observations d'ordre général sur l'avant-projet**

Un certain nombre d'observations positives ont été formulées sur l'ensemble du document. On lui a, toutefois, reproché de manquer de clarté, d'être confus et fragmenté. La nécessité de définir des engagements spécifiques, des actions concrètes et des mécanismes de redevabilité des États Membres est un thème récurrent. En outre, les paragraphes présentant la situation actuelle (en particulier le paragraphe 2) gagneraient beaucoup à incorporer un plus grand nombre d'éléments factuels et de chiffres, chaque fois que possible. Il conviendrait aussi de veiller davantage à la cohérence des chiffres cités – actuellement, on mélange allègrement les taux de prévalence et les valeurs absolues, ce qui ne donne pas toujours une idée claire de l'ampleur du problème.

Pour beaucoup de répondants, l'avant-projet devrait être plus explicite sur sa corrélation avec d'autres initiatives et actions mondiales pertinentes comme le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, les cibles mondiales pour améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, approuvées en 2012 lors de l'Assemblée mondiale de la Santé, le Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020, l'Initiative des 1000 jours et le mouvement de renforcement de la nutrition. L'incapacité d'honorer les engagements de 1992 et les raisons de cet échec devraient aussi être analysées de manière plus approfondie.

Plusieurs points essentiels sont ressortis de la consultation en ligne :

- *Une trop grande importance donnée à l'alimentation et à l'agriculture* : Bon nombre d'observations avaient trait au fait que l'avant-projet était trop concentré sur le secteur de l'alimentation et de l'agriculture au détriment de la nutrition – et de ses déterminants structurels – et du rôle important dévolu au secteur de la santé et autres. Beaucoup de répondants ont demandé à ce qu'une plus grande attention soit portée à des questions telles que les interventions nutritionnelles, la planification de la famille, la protection sociale, l'inégalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, les systèmes de santé et l'accès aux soins de santé, l'eau et l'assainissement, l'accès à l'éducation, les facteurs macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des moyens d'existence, l'équité et le défi des inégalités, l'environnement, les pratiques de soins infanto-juvéniles, la distribution de la nourriture au sein du ménage, l'utilisation abusive des ressources et corruption, et les crises humanitaires (conflits et catastrophes naturelles). On a aussi fait valoir que l'action visant à combattre la malnutrition devrait comporter deux volets – prévention et traitement ; ce dernier nécessite une meilleure couverture et un meilleur accès au traitement de la malnutrition aiguë.
- *Importance de l'action multisectorielle* : De même, beaucoup d'observations ont insisté sur l'importance de l'action multisectorielle, faisant intervenir les secteurs concernés par les questions évoquées ci-dessus, et la nécessité de créer des mécanismes pour mettre en œuvre une approche multisectorielle. Il existe encore des hiatus entre les secteurs clés comme l'agriculture et la santé, et la priorité devrait consister à les rapprocher.
- *Participation sociétale élargie* : Cette approche multisectorielle nécessite aussi l'engagement de la société dans son ensemble. Une telle approche permet au processus d'être moins vulnérable aux crises et aux changements politiques, et renforce la notion de redevabilité tout en partageant le poids de la mise en œuvre. On a besoin de mécanismes institutionnels comme un conseil national de l'alimentation et de la nutrition.
- *Droits de l'homme* : Il a été demandé à maintes reprises d'incorporer dans l'avant-projet un volet « droits de l'homme » plus musclé et d'inscrire dans cet accord le droit à une alimentation et une nutrition adéquates. L'approche fondée sur les droits de l'homme est importante pour énoncer les obligations des États (y compris leurs engagements extraterritoriaux, lesquels consistent à faire respecter ces droits par les compagnies transnationales), pour définir les personnes en tant que citoyens ou détenteurs de droits (et non simplement comme consommateurs) et pour souligner le cadre qui doit être respecté par les acteurs du secteur privé.
- *Besoin d'engagements, d'objectifs et de mécanismes de redevabilité* : L'une des autres grandes questions soulevées par de nombreux commentateurs portait sur la nécessité d'avoir des engagements spécifiques, plus forts. Des cibles précises, des actions spécifiques détaillées ainsi qu'un cadre de suivi et de redevabilité sont autant d'éléments qui ont leur utilité.

Les observations et les suggestions spécifiques ont englobé toute une gamme de questions, dont les exemples indiqués ci-après, mais sans exclusive.

Il a notamment été instamment demandé que l'on reconnaisse davantage l'importance des facteurs macroéconomiques et le rôle du secteur financier (spéculation sur les produits de base, entente sur les prix, etc.). Des répondants ont préconisé d'indiquer clairement les répercussions économiques de la malnutrition sur le produit intérieur brut (PIB), par exemple, et d'investir massivement des fonds publics pour s'atteler à la malnutrition. Il importe aussi d'insister sur le fait que la nutrition est un facteur essentiel de développement et que l'amélioration de la nutrition ainsi que l'éradication de la faim ne constituent pas seulement un objectif de développement, mais aussi un moyen d'y parvenir.

L'avant-projet a fait état d'opinions divergentes sur les références aux groupes agro-alimentaires. Certains commentateurs ont demandé à ce que l'avant-projet soit plus précis quant aux répercussions négatives des grosses entreprises et de la production alimentaire industrielle sur la nutrition. D'autres ont émis des critiques sur l'attitude négative qu'ils avaient perçue à l'égard de la transformation des denrées alimentaires et des aliments transformés. Les opinions divergeaient aussi sur le rôle du secteur privé dans la lutte contre la malnutrition. Il a été demandé à plusieurs reprises de mettre en place des mécanismes pour prévenir les conflits d'intérêts, et certains répondants ont instamment appelé à la plus grande prudence lorsque l'on sollicite les grands groupes agricoles et alimentaires. D'autres commentateurs, dans l'intervalle, ont préconisé que l'on reconnaisse davantage le rôle important joué par le secteur privé et ont proposé d'encourager les partenariats public-privé.

L'harmonisation des politiques et des objectifs nutritionnels et environnementaux a recueilli une large adhésion. Il a été proposé de présenter de manière plus étoffée les avantages communs qu'auraient pour la santé, la nutrition et l'environnement une production alimentaire durable, une consommation durable et une réduction des déchets. Il a été recommandé d'ajouter des engagements spécifiques à l'égard de systèmes alimentaires pérennes, résistant aux changements climatiques. On s'est interrogé sur l'utilisation de l'expression « agriculture soucieuse du climat » et l'on a proposé de la remplacer par « agriculture respectueuse de l'environnement ».

Pour un résumé plus approfondi des observations formulées, comprenant les propositions de modification, paragraphe par paragraphe, se reporter à la version intégrale mise à disposition séparément.

#### Observations formulées sur les engagements à prendre des mesures

Les engagements indiqués dans l'avant-projet (paragraphe 21) ont été critiqués pour leur manque de clarté, leur portée trop générale et non recevable. Des engagements plus précis et plus ambitieux ont été préconisés et de nombreux exemples ont été évoqués en la matière.<sup>1</sup>

La polarisation étroite sur l'alimentation et l'agriculture – cinq engagements sur sept ayant trait au système alimentaire – a suscité une certaine inquiétude, comme dans le reste du document d'ailleurs. Il faut adopter une conception nettement plus vaste de manière à incorporer des éléments ayant une incidence sur les systèmes alimentaires – comme le commerce international, la propriété et le contrôle des terres, les pratiques monopolistiques/oligopolistiques, les politiques fiscales et les politiques d'incitation – et à intégrer d'autres secteurs ayant un effet sur la nutrition (la santé, l'éradication de la pauvreté, l'eau et l'assainissement, l'éducation, la protection sociale, l'égalité hommes-femmes, etc.). Les engagements devraient aussi consacrer le droit à une nourriture suffisante et le droit à la santé.

De nombreuses observations ont été formulées sur la mention du rôle de chef de file des pouvoirs publics et il a été suggéré d'énoncer de façon plus explicite ce que cela recouvre. Des opinions divergentes se sont manifestées quant à la définition de ce rôle – certains préférant un cadre relativement étroit, tandis que d'autres proposaient des prérogatives plus vastes.

---

<sup>1</sup> Voir la version intégrale du résumé de la consultation en ligne, disponible en anglais seulement.

Il a été préconisé d'assortir chaque engagement de cibles et d'indicateurs pouvant faire l'objet d'un suivi. Les engagements devraient renvoyer à un plan d'action concerté et redevable, et les pouvoirs publics devraient indiquer qu'ils acceptent d'être redevables de leurs engagements.

Une Décennie de l'action nutritionnelle, pilotée par un cadre d'action, a été fortement plébiscitée. Comme souligné précédemment, de nombreux commentateurs ont souhaité que soient approfondies les spécificités du cadre proposé.

L'harmonisation de cet accord et du cadre d'action avec le programme de développement pour l'après-2015 a été soutenue. D'aucuns ont suggéré d'incorporer un appel en faveur de la sécurité alimentaire et nutritive comme objectif à part entière, accompagné de cibles et indicateurs pertinents, dans le programme pour l'après-2015.